

Avis de constitution

SOCIETE « SDN CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE NON  
LOIN DU CHAWARMA PLUS FACE AU MARCHE COCOVICO,  
Lot nd, llot nd

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SDN CONSTRUCTION »

Objet :

- ARCHITECTURE;
- ETUDE ET CONSEILS;
- CONCEPTION ET REALISATION DE PROJET;
- CONSTRUCTION ET BTP;
- CONSTRUCTION METALLIQUE;
- CONSTRUCTION ACIER ET INOX;
- TRAVAUX DE VOIRIE ET RESAUX DIVERS(vrd);
- TRAVAUX DE TERRASEMENT;
- RENOVATION ET REHABILITATION;
- AMENAGEMENT FONCIER;
- SERVICE FONCIER;
- REALISATION DE PROGRAMME IMMOBILIER;
- COMMERCIALISATION DE PROGRAMME IMMOBILIER;
- ACHAT / VENTE DE BIENS IMMOBILIERS;
- GESTION LOCATIVE;
- LOCATION;
- SYNDIC DE COPROPRIETE;
- REPRESENTATION COMMERCIALE;
- IMPORT-EXPORT;
- COMMERCE GENERAL;
- TRANSPORT/LOGISTIQUE;

ET POUR LA REALISATION DE LOBJET SOCIAL:

- l'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- la prise en location gérance de tout fond de commerce

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement toute opération financières commerciale industrielle mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet sociale ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE NON LOIN DU CHAWARMA PLUS FACE AU MARCHE COCOVICO, Lot nd, llot nd

Dirigeant(s) M DOUKOURE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03596 du 23/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22023/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

